



DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL du 07 juin 2023

Présents : Mmes Anne-Marie ANTERRIEU, Laurence ARTERO-MOREL, Nathalie ARTIGNAN, Hélène DEVILLER, Marie-Antoinette FISHER, Stéphanie GAUTIER, Sophie LAUX-ROBERT, Jocelyne PY, Marjorie RIBES
M.M. Frank ALEXIS, Paul AMOUROUX, Stéphane BEDEL, François BONHOMME, Aurélien DALOZ, Bertrand LEMOIGNE, Philippe LORINQUER, Jean-Claude PINTÉGNÉ, Josian RIBES

Procuration : Mme Brigitte CASADO-JAILLET a donné procuration à Mme ARTERO-MOREL

Absent : M. Pierre TROUCHE

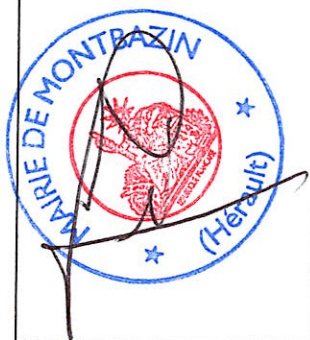
Secrétaire de séance : Mme Sophie LAUX-ROBERT

Nombre de Membres
En exercice : 20
Présents : 18+1 proc.
Votants : 19

Date convocation
02/06/2023
Date d'affichage
02/06/2023

Acte rendu exécutoire
Date transmission à la
Préfecture le 09/06/2023

Le Maire,
Josian RIBES



Objet : Convention de coopération pour la connaissance, la préservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine naturel avec le CEN Occitanie

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune de Montbazin s'est engagée dans une stratégie de préservation et de restauration intégrées des continuités écologiques, pour laquelle elle a reçu le soutien de la région Occitanie au titre de son programme régional en faveur de la Biodiversité.

Cette stratégie repose sur un programme d'actions transversales qui aborde l'ensemble des espaces du territoire support de biodiversité (trame urbaine, trame agricole, trame naturelle...).

Par ailleurs, ces actions sont de natures diverses et visent à impliquer l'ensemble des acteurs du territoire. Elles mobilisent également tous les outils disponibles. Elles concernent à la fois :

- La production de connaissance (ABC communal, étude trame verte/bleue/noire...)
- La sensibilisation et l'éducation à l'environnement (Fête des garrigues...)
- La restauration écologique (désartificialisation, restauration écologique...)
- La préservation (animation et maîtrise foncière, outil réglementaire...)
- La formation (formation des agents communaux...)
- L'innovation (soutien à l'émergence de filières de fleurs locales...)
- La planification (zéro artificialisation nette, espace de production agroécologique...)

De son côté le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie (CEN Occitanie), association loi 1901, contribuant à la préservation d'espaces naturels et semi-naturels en Occitanie, notamment par des actions de maîtrise foncière et de gestion de sites, apporte un soutien technique à l'Etat, au Conseil régional, aux Conseils départementaux et aux collectivités locales sur les diagnostics environnementaux, la gestion de leurs espaces naturels et leur intégration dans les procédures territoriales.

A ce titre le CEN Occitanie est d'ores et déjà partenaire de la commune de Montbazin dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Mobbiodiv'restauration » soutenue par l'Office Français de la Biodiversité, relatif à la restauration et la préservation de la Trame de pelouses sèches méditerranéennes.

Au regard de la complémentarité de leurs missions respectives et de la convergence de leurs objectifs sur la connaissance, la gestion et la préservation du patrimoine naturel, des écosystèmes et des paysages, il est proposé de

Accusé de réception en préfecture
034-213401656-20230607-2023-DELIB-32-DE
Date de réception préfecture : 12/06/2023

renforcer le partenariat existant entre la commune de Montbazin et le CEN Occitanie, afin de mettre en place une stratégie commune, et d'engager une coopération ayant une vision territoriale à long terme sur ces sujets.

Une convention de coopération pour la période 2023-2026, assortie de conventions opérationnelles annuelles est ainsi proposée, afin d'engager une coopération approfondie sur les axes suivants :

- Renforcement des sites de protection de la biodiversité et des usages compatibles
- Développement de l'agroécologie
- Renforcer et restaurer les continuités écologiques
- Faire vivre des espaces verts
- Préserver les espaces naturels de l'urbanisation
- Protection et la gestion des espèces remarquables et de leurs habitats
- Amélioration, mutualisation et diffusion de la connaissance du patrimoine naturel
- Développement de la formation/sensibilisation

Un premier avenant pour la mise en place d'un programme de travail opérationnel pour 2023, doté d'une enveloppe prévisionnelle de 123 285€, répartie entre la commune de Montbazin et le CEN Occitanie est proposé dans ce cadre.

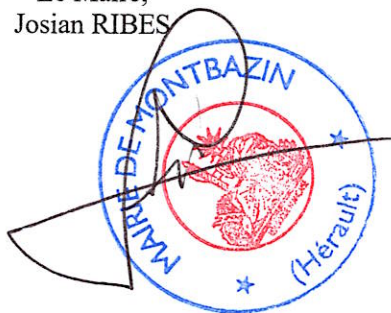
Monsieur le Maire soumet ensuite à l'assemblée le projet de convention de coopération correspondant, son avenant opérationnel 2023 et son annexe financière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le projet de convention de coopération pour la connaissance, la préservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine naturel avec le CEN Occitanie, son annexe financière et l'avenant opérationnel 2023 ;
- Autorise Monsieur le Maire à mobiliser dans le cadre de cette convention les financements correspondants obtenus auprès du Conseil Régional Occitanie et à solliciter toute autre financeur potentiel ;
- Autorise Monsieur le Maire à engager les dépenses correspondantes et à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire,
Josian RIBES



Accusé de réception en préfecture
034-213401656-20230607-2023-DELIB-32-DE
Date de réception préfecture : 12/06/2023